Tours-sur-Meymont

# Bulletin Municipal n° 48 – Janvier 2024

Chers administrés,

Avec le répit du covid une année pleine nous a permis de mettre en place une nouvelle équipe d'agents administratifs avec Christelle DEROSSIS PUISSOCHET et Eugénie TERRADE qui ont pu suivre une sérieuse formation de secrétaire de mairie. Elles vont remplacer Christiane CHEVALEYRE qui a fait valoir ses droits à la retraite au 31/12/2023. A noter que Mireille DAILLOUX, elle, s'arrêtera en 09/2024. Nous remercions nos agents communaux pour leur professionnalisme et leur assiduité au travail tout au long de cette année écoulée.

La mise en place du Dépôt de pain de la Saint Géraud est une « vraie réussite » et créé un « vrai endroit » de rencontre dans le bourg. Nous souhaitons la même réussite pour la réouverture du restaurant qui se nommera « la Popote de Tours »

L'inflation, avec l'explosion du prix du goudron ne nous a pas permis d'en réaliser mais en contre parti des chemins ont été remis en forme et des fossés nettoyés. Vous avez pu remarquer des travaux sur l'Eglise avec la mise aux normes du paratonnerre et de nouveaux abats sons. Quant aux travaux bâtiments 2023, les débords de la toiture de la cure vont être réalisés ainsi que le crépis de l'atelier communal de Gouttefavier. Pour 2024, nous avons choisi un architecte pour encadrer les travaux de la salle Mallet (2024) et réaliser l'agrandissement de la cuisine de la salle des fêtes (2025). L'étalement de ces travaux est fonction des dotations et subventions Département, Etat et Région.

Après l'énumération des actions communales, nous tenons à remercier toutes les personnes qui dans l'anonymat, permettent aux associations d'organiser des manifestations dans notre petit bourg avec, depuis des années, une belle réussite.

Après toute cette liste d'actions positives, nous vous souhaitons une bonne année avec une bonne santé qui vous permettra d'en profiter. Le conseil municipal et moi-même vous convient aux vœux du maire le 26 janvier 2024 à 18h suivi du pot de l'amitié. A cette occasion il sera remis à Mireille Dailloux et Christiane Chevaleyre leur 1er diplôme de médaille d honneur au travail qui correspond à l échelon argent

Amicalement. D. COMBRIS

# PUY-de-DÔME

## Pour votre sécurité sur les routes pendant l'hiver,

## les bons réflexes !

### S'ÉQUIPER

Équipez votre véhicule de quatre pneus neige ou d'équipements adaptés. Prévoyez des vêtements chauds.

### S'INFORMER

Avant de partir, renseignez-vous sur l'état des routes sur :

- notre site **www.puy-de-dome.fr**
- ou sur le répondeur du Conseil départemental **04 73 42 03 63**.

### ANTICIPER

Anticipez votre déplacement et privilégiez les grands axes routiers, déneigés en priorité.

### S'ADAPTER

Adaptez votre conduite aux conditions de circulation. Pour la sécurité de tous, il est interdit de doubler les engins de déneigement en intervention et d'emprunter les itinéraires fermés.

www.puy-de-dome.fr

# Moustique tigre : agissons pour un été plus tranquille !

**Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales** (dengue, chikungunya, zika). Il peut en effet contracter une de ces maladies en piquant une personne contaminée suite à un voyage dans les zones tropicales puis contaminer une autre personne.

**Portrait-robot du moustique tigre**
Taille : 5 millimètres environ
Apparence : Rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes
Particularités : Pique le jour / Est très vif / Vit à côté de son lieu de ponte

## Où se trouve le moustique tigre ?

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations. La femelle pond ses œufs à l'intérieur des réceptacles juste au-dessus du niveau d'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent très rapidement (environ une semaine). La femelle peut pondre tous les 4 à 5 jours, jusqu'à 150 œufs par ponte.
Le moustique tigre évolue ensuite dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance.
**Si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité :** sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin. Vous avez donc les moyens d'agir en amont afin qu'ils ne vous envahissent pas !

**Le moustique en Auvergne-Rhône-Alpes**
Détecté pour la première fois en 2012, le moustique tigre ne cesse de gagner du terrain : il est désormais implanté dans les 12 départements de la région. En 2022, on comptait 800 communes colonisées contre 645 en 2021. 66% des habitants de la région sont ainsi impactés par le moustique tigre.

## Comment agir pour réduire la présence du moustique tigre ?

Il est essentiel de veiller à ce que le moustique tigre ne se développe pas chez vous !
**Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous d'avril à octobre. Prenez quelques minutes chaque semaine pour empêcher le moustique tigre de vous envahir !**

- Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux …) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux).
- Changez l'eau des fleurs une fois par semaine.
- Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes.

## Pour en savoir plus

Retrouvez toutes les informations sur le moustique tigre, les outils mis à votre disposition et les actions menées dans la région sur la plateforme officielle de ressources sur le moustique tigre en Auvergne-Rhône-Alpes : « agirmoustique.fr »

**Le service Parcours logement du CIAS Ambert Livradois Forez :**

Au sein du CIAS, le service parcours logement a pour but de proposer un accompagnement social aux personnes accueillies dans les logements d'urgence et temporaires de la structure. Il propose également, sur l'ensemble du territoire Ambert Livradois Forez, une aide au maintien ou à l'accès au logement pour les personnes en situations dites complexes. Il est aussi amené à travailler avec les partenaires locaux, sur des offres de logements adaptées aux publics les plus précaires.

La référente parcours logement rencontre les personnes en difficulté afin de proposer des pistes d'actions ou faire le lien avec d'autres acteurs du territoire pour améliorer leur parcours dans le logement.

Vous pouvez joindre la référente parcours logement, Mme LEONET ALANOT, par téléphone au 06 79 94 68 10, mail : nadege.leonet@ambertlivradoisforez.fr ou venir la rencontrer au CIAS Ambert Livradois Forez, 1 Place du Livradois 63600 AMBERT. Permanence le mardi et mercredi matin de 9h à 12h. La référente peut aussi se déplacer pour vous rencontrer.

---

adil du Puy-de-Dôme

***Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?***

***Réparations locatives, qui doit payer ?***

***Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?***

***Mon logement est-il décent ?***

***J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?***

***J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?***

***J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?***

***Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !***

**Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits**

**04 73 42 30 75** **www.adil63.org**

**ADIL du Puy-de-Dôme**

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

AMBERT LIVRADOIS FOREZ

# Rénov'actions63 : un service pour vous simplifier la vie !

**Vous souhaitez isoler votre logement, améliorer sa ventilation, changer de système de chauffage pour faire des économies d'énergie ?**
**N'hésitez pas à contacter votre conseiller Rénov'actions63 !**

Rénov'actions63 est le service public de rénovation de l'habitat dans le département du Puy-de-Dôme. Financé par la Région, le Département et les intercommunalités, il est déployé sur l'ensemble des communes d'Ambert Livradois Forez.

***« Un service neutre et gratuit qui s'adresse à tout le monde, quels que soient les revenus ».***

## Vers un projet global d'éco-rénovation

Un des enjeux du service public est d'amener les propriétaires vers une rénovation performante de leur logement comprenant, selon les cas, des travaux d'isolation, des changements de fenêtres, de systèmes de ventilation ou de chauffage notamment.

**Votre conseiller Rénov'actions63** vous propose également un accompagnement « à la carte », en vous guidant sur les meilleurs choix de travaux à réaliser. Il est présent à vos côtés tout au long de votre projet de rénovation globale.

Votre interlocuteur pour Ambert Livradois Forez : Xavier OLAGNIER
*Contact : 04 73 42 30 72*
*Site internet : https://www.renovactions63.fr/*

## Permanences

**Guichet commerce et habitat** 3 rue de Goye
63600 AMBERT

Tous les jeudis / 9h00 à 12h30

**Maison des services** – Olliergues
Rue du Lavoir
63880 OLLIERGUES

1er vendredi du mois / 9h00 à 12h00

**Espace France Services** – Cunlhat
8 grande Rue
63590 CUNLHAT

2ème mardi du mois / 9h00 à 12h00

**Espace France Services** – Viverols
Place de l'Église
63840 VIVEROLS

3ème mardi du mois / 9h00 à 12h00

**Maison des services** – Arlanc
51 route nationale
63220 ARLANC

4ème mardi du mois / 9h00 à 12h00

# LE SAVIEZ-VOUS ?

territoire d'énergie
PUY-DE-DÔME

Source : TEEB & ADEME

## L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REPRÉSENTE :

- ***21%*** des dépenses énergétiques des communes
- ***32 %*** de la consommation d'électricité des communes
- ***4 100 heures*** d'éclairage par an ***pour un fonctionnement continu***

- 1 point lumineux représente ***25€/an*** en entretien
- Coût en énergie d'un point lumineux*

| 89€/an | 51€/an | 39€/an |
|---|---|---|
| *Fonctionnement continu* | *6h de coupure par nuit* | *8h de coupure par nuit* |

*sur la base du tarif réglementé de vente au 01/08/2023

## POURQUOI ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT ?

| RÉALISER DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES | LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE | PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ | PRÉSERVER LE CIEL NOCTURNE | GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NUIT |
|---|---|---|---|---|
| **30%** d'économies sur la facture d'électricité<br>**pour une coupure de 5h par nuit* | Jusqu'à **70%** d'économies sur la consommation<br>**en rénovant le parc d'éclairage public et en appliquant une extinction nocturne* | L'éclairage nocturne a un effet néfaste sur la faune et la flore et participe à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes. | Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel. | L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit. |

## QUESTIONS/RÉPONSES

**Pourquoi éclaire-t-on l'espace public ?**

- Pour des raisons de sécurité, pour voir et être vu dans les espaces définis par le conseil municipal de la commune.
- Cependant, l'éclairage public doit être raisonné et adapté aux besoins des usagers et ne doit pas empiété sur l'espace privé.

**L'extinction de l'éclairage public augmente-t-il l'insécurité ?**

La coupure de l'éclairage public en milieu de nuit augmente le sentiment d'insécurité mais pas l'insécurité en elle-même. Selon l'ONDRP, la majorité des cambriolages et agressions ont lieu en plein jour et non en cœur de nuit.

**EN INSTALLANT DES DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS OU EN ÉCLAIRANT UNIQUEMENT LES ZONES LES PLUS DANGEREUSES ET LES OBSTACLES, LES USAGERS SE SENTENT PLUS EN SÉCURITÉ TOUT EN UTILISANT UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ ET RAISONNÉ.**

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME ACCOMPAGNE CHAQUE COMMUNE QUI LUI A TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC, DANS SA DÉMARCHE D'EXTINCTION NOCTURNE.

# Au revoir Christiane…

C’est une page de l’histoire de TOURS qui se tourne ; une très belle page…

En effet, la secrétaire de notre mairie s’en va prendre une retraite bien méritée.

Christiane CHEVALEYRE va nous manquer.

Après quelques années de travail dans le domaine de l’outillage électrique et dentaire chez Mr MARECHAL, Christiane a remplacé son papa Mr DESGOUTES au poste de secrétaire de mairie.

Pendant 36 ans … et demi, Christiane a mis au service de la mairie et au-delà de tous les habitants de TOURS, son intelligence, sa disponibilité et sa grande compétence.

Elle a une mémoire prodigieuse et pour démêler les textes sans cesse nouveaux en termes de droit et de gestion, elle a toujours eu une grande maîtrise et une excellente organisation.

Avec elle, rien ne se perd, rien n’est laissé au hasard.

Tous les maires qui se sont succédés depuis qu’elle est secrétaire de mairie peuvent être unanimes pour louer sa compétence et se sont tous, en tout cas, bien appuyés sur elle.

Merci Christiane de tout votre travail et surtout de votre constance.

A bientôt Christiane, vous ne serez jamais bien loin…

Le Conseil Municipal

## Repas et colis de Noël aux personnes âgées de la Commune de 70 ans et plus

Cette année, ce sont 120 personnes qui ont bénéficié soit du colis, soit du repas.

Les colis ont été distribués par l'équipe municipale et les membres de la commission sociale.

Certains ont été envoyés à leurs bénéficiaires. Ce sont des fournisseurs locaux qui avaient été choisis pour leur composition, à savoir Marrit Veenstra pour les sacs, François Cambon pour le miel, Gourmandise d'Olliergues pour gâteaux et pâtes de fruit, Livradois Discount pour vin mousseux et pâtes de fruit, savonnerie de la goutte noire pour savons, pharmacie Cunlhat pour gel douche et eau de Cologne, la maison de la presse Cunlhat pour éphémérides et la ferme de Piedfroid pour fromage

Le repas a été servi le samedi 16 décembre à midi à la salle polyvalente : ce sont 34 convives qui étaient réunis dans une bonne ambiance puisque les derniers invités ont quitté les lieux à 18h30. Il a été préparé par le traiteur de Brousse « Le délice des anges » et finalisé en cuisine par Denis, notre maire. Quant au service, il y avait Annie, Christine, Christiane et Giselle.

Toutes les personnes ont à la fois bien apprécié les colis et le repas…. A l'année prochaine.

## ACPG CATM OPEX

Les adhérents de la section de Tours sur Meymont ont rejoint leurs camarades de CUNLHAT, suite au décès de leur président.

Ils ont été accueillis dans la section de Cunlhat qui a déjà dans ces rangs des représentants d'Auzelles, Brousse, la Chapelle Agnon. Cunlhat a également intégré cette année 4 OPEX (opérations extérieures) afin d'assurer la pérennité de l'association.

Si des habitants de Tours qui ont combattu en Algérie ou dans divers combats extérieurs qui ont malheureusement eu lieu dans ces dernières années, souhaitent avoir des renseignements, n'hésitez pas contactez Gilbert Bonnefoy tel : 0679965913

# Les défilés de fin d'année

La commémoration du 11 novembre a connu un beau succès : en effet, bon nombre de personnes ont pris part au défilé avec dépôt de gerbe de la municipalité en ce samedi 11 novembre dont de nombreux enfants et nous tenons à remercier les parents.

Un autre défilé a été organisé le dimanche 03 décembre pour commémorer l'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. La section des CATM/ACPG de Auzelles/Cunlhat/Tours-sur-Meymont était présente et a déposé une gerbe au Monument aux Morts

Ces deux cérémonies ont été suivies d'un vin d'honneur offert par la Municipalité à la salle polyvalente.

# AMICALEMENT TOURS

Au programme pour les mois à venir de l'association Amicalement Tours :

- Dimanche 10 décembre midi : le repas de Noël à la salle des fêtes a eu lieu dans une chaleureuse ambiance.
- Vendredi 19 janvier : galette des rois à la salle de la mairie.
- Dimanche 25 février : Concours de belote avec tombola à la salle des fêtes.
- Samedi 30 mars : Potée auvergnate – repas dansant.
- Jeudi 06 juin : journée à Salers (cantal) avec visite de la chapelle de Fontange et le musée du parapluie avec repas.
- Du 12 au 19 juillet : Exposition de peintures, céramiques, photos, vitraux, objets d'art, … à la salle des fêtes

Les rencontres « jeux » ouvertes à tous ont débutées le 20 octobre et se poursuivent actuellement le 3ème vendredi de chaque mois. Au vu du succès de ces journées 3 dates ont été rajoutées de janvier à mars, le 1er vendredi du mois, à savoir les 05 janvier, 02 février et 1er mars 2024.

Le bureau remercie tous les bénévoles qui ont contribué au franc succès de la foire de la Saint-Géraud : vente de boissons, de gâteaux et brocante.

Pour celle et celui qui voudrait d'autres informations sur l'association, vous pouvez prendre contact avec Joceline Roche, Présidente au 06 63 79 78 14. Le bureau

Ciné Tours

L'année 2023 s'achève mais les membres de l'association Ciné Tours comptent sur votre présence pour leurs manifestations de l'année 2024.

Notre prochain rendez vous est le samedi 23 mars pour la traditionnelle Raclette suivie de la diffusion de courts métrages ; Nous espérons que vous viendrez encore nombreux à cette soirée.

Le 02/06 une nouvelle randonnée vous sera proposée avec un repas cuit au four à bois de Montadert.

Le 20/07 un nouveau ciné plein air sur la place du village .

Tous les bénéfices que nous pouvons faire grâce à vous à votre présence servent à financer de nouveaux projets et plus particulièrement les cinés plein air de l'été.

Nous tenons à lancer un appel à toute la population de Tours pour les séances de cinéma qui ont lieu à la salle des fêtes un mardi par mois ;

Plus vous serez nombreux à participer aux projections plus vous donnerez de chance à la culture de vivre et d'exister en milieu rural.

Alors n'hésitez pas à prendre un programme à la boulangerie ou au secrétariat de la mairie, à regarder le panneau d'affichage situé sur le mur de la mairie qui vous renseignera sur le film et le jour de diffusion ou encore à consulter le Facebook de la mairie ou de Ciné Parc . C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Si vous avez des questions, des suggestions des remarques , si vous avez envie de nous rejoindre vous pouvez nous contacter au 06/87/23/07/50.

Enfin pour terminer cet article tous les membres de Ciné Tours vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024; qu'elle vous apporte la réussite,la santé et la prospérité.

Frédérique CAPARROS
Présidente Ciné Tours

*Et si on remettait* *le couvert !*

*Mardi 9 janvier 2024*, le bar-restaurant rouvre ses portes.

*La popote de Tours* sera ouverte par Delphine et Romain de 8 heures à 15 heures du mardi au vendredi midi avec une formule menu du jour à 17 € (fromage, vin et café compris) et le samedi, midi et soir, avec un menu à 22 € (de préférence sur réservations au 04 73 31 06 64 ou au 06 26 80 13 48).

N'hésitez pas à nous contacter pour des repas de groupes (entreprise, évènements de la vie, goûters d'anniversaire) et nous adapterons nos propositions à vos souhaits.

De la vente à emporter (plat, pâtisserie…) vous sera également proposée tous les jours d'ouverture.

Aux fourneaux, Delphine Montet, résidant à Olmet, vous concoctera de bons petits plats avec un maximum de produits locaux et de saison. Sa cuisine classique se veut familiale, simple mais néanmoins goûteuse.

Derrière le comptoir et en salle, Romain Lagarde, résidant à Tours-sur-Meymont, vous accueillera chaleureusement.

Nous vous attendons avec plaisir.

Toute l'équipe de l'Hôtel des voyageurs vous souhaite une belle année 2024 et est heureuse de vous annoncer que les démarches pour rouvrir le restaurant ont enfin abouti.

Le fonds de commerce, ainsi que la Licence 4 seront mis à disposition de

LA POPOTE DE TOURS qui ouvrira ses portes le 9 janvier.

L'association continuera ses activités dans les étages du bâtiment et dans la grande salle du RDC qu'elle partagera avec la Popote.

Au programme en 2024 :

- Notre AG annuelle le 13 janvier matin, suivi d'un temps d'échange collectif sur les projets 2024/2025

**Les spectacles du premier trimestre :**

- 13 janvier 20h30 : Antoine Sultana – Folk
- 10 février 20h30 : Trio de clowns « Vibrons mes sœurs » pour ados et adultes
- 9 mars à 20h30 : **« J'irai chanter du Brahms dans un supermarché » Seul en scène de et par Serge Mascaro**, auteur et comédien.

**Et toujours :**

- les cantines associatives : les derniers lundis du mois à midi
- les ateliers dessin et peinture : tous les mardis de 10h à 16h
- les ateliers périnée et les activités bien-être
- les locaux partagés (bureaux, salles de réunion, ateliers)
- la bibliothèque pour l'école tous les 15 jours
- les cafés parents/enfants le 4ème samedi du mois à 10h
- les ateliers d'écriture une fois par mois
- Ateliers d'Explorations sonores et musicales pour le tout-petit (0-3 ans)
    - Le samedi 17 février à 10h30
    - Le samedi 16 mars à 10h30
    - Le samedi 13 avril à 10h30

Nous sommes aussi en cours d'agrément Espace de Vie Sociale avec la CAF 63.

Pour toutes les infos : Panneau d'affichage au 53 route de Giroux et

http://www.assohoteldesvoyageurs.org/
hoteldesvoyageurs63@gmail.com
06 08 82 79 19

# TELETHON 2023

Une nouvelle fois les bénévoles des communes de DOMAIZE et TOURS SUR MEYMONT se sont réunis pour la journée TELETHON 2023 le samedi 2 Décembre.

Une fois de plus, fidèle au poste les équipes sont parties des 08H00 pour la vente des brioches dans les villages des deux communes et certains d'autres communes voisines bravant la fraicheur matinale. Les équipes les plus rapides furent de retour dés 11H00 et certaines plus tardives voir beaucoup plus tardives !!! (à quand on ne sait pas dire non….)

Toutes et tous récoltèrent une belle recette proche de 3000€.

Le reste des bénévoles ont tout le matin servi les repas œufs aux lards et tenu la buvette pour la petite centaine de personnes qui ont profité de cette organisation pour donner leur contribution.

Finalement nous reverserons la totalité des bénéfices qui s'élèvent à 2922,11€.

Encore un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé, et pour l'accueil réservé à nos vendeurs itinérants et à l'année prochaine

« LA GRANDE GUERRE », la folie…

Comme nous l'avons vu précédemment, en 1900, TOURS comptait 2000 habitants, qui après les désordres de la Révolution et de l'Empire, avait repris peu à peu une vie presque prospère autour de l'agriculture, la production des fruits et l'artisanat.

Était-ce trop beau pour que la paix dure encore ?

Eh bien non ! le 02 août 1914, une longue volée de cloches annonce une mobilisation générale. C'est la consternation et l'inquiétude !

« Dans l'heure » pourrions-nous dire, les travaux entamés sont abandonnés et en ce mois d'août les moissons ne se termineront pas et se perdront !

Sans attendre, jeunes recrues et moins jeunes sont attendues à Giroux pour être embarquées dans les wagons.

Les mères, les sœurs, les épouses, les fiancées et les petites amies les accompagnent pour les embrasser une dernière fois avant le départ.

Quand le train s'ébranle, c'est au son du chant « Ils n'auront pas l'Alsace et la Lorraine », que les adieux se font.

Avec candeur, tous ces jeunes gens pensaient que cette guerre ne serait qu'une formalité et qu'assurément, ce serait comme ils disaient « la der des der » !

Tous ces jeunes gens de TOURS ayant pour la plupart été incorporés dans le 92éme Régiment d'Infanterie, régiment clermontois, et celui-ci étant appelé prioritairement en 1ère ligne, c'est une véritable boucherie à laquelle sont confrontés nos concitoyens

ANNÉE 1914
FAYET ANTOINE 139e INF. 16 AOÛT.
GORGE ANTOINE CAP 292 INF. 8 SEP.
CHANTELOUBE FRANÇOIS 30e BCA 6 SEP.
GOUTTEBEL EUGENE 105e INF 23 SEP.
VACHERON VICTOR 292e INF. 20 SEP.
GOUTTEBEL MARIUS 53e ART. 24 OCT.
CHABANET ANTOINE 60e INF. 29 AOÛT
CHANTELOUBE JEAN MARIE 22e RCA 11 NOV
DUTHEIL JACQUES 16e INF. 4 SEP.
MORANGE SIMON 16e INF. 18 NOV.
PUISSOCHET JEAN 30e DRAG. 12 OCT.
GUICHARD FRANÇOIS 286e INF 28 NOV
CHARLAT JEAN 161 INF. 19 AOÛT.
DISSARD ANTOINE 286e INF. 16 SEP.
ANNÉE 1915
POURRAT PIERRE 99e R.I.T. 15 MARS
GUICHARD JEAN 13e B.C.A. 19 MARS
RUSSIAS VICTOR 158e INF. 11 MARS.
PUISSANT ANTOINE 26e INF. 2 MAI.
CHARLAT FRANÇOIS 2e B.C.P. 9 MAI.
LACOMBE LOUIS 143e INF. 19 JUIN
JALLAT JOSEPH 368e INF. 2 JUIL.
GATHERIAS ANTOINE 175e INF. 14 JUIL.
PELLET MARIUS 13e B.C.A. 28 AOÛT
PELLET JEAN-BAPTISTE 87e INF. 19 OCT.
GUICHARD CLAUDIUS 12e B.C.A. 27 JUIL.
OBENICHE MICHEL 12e B.C.A. 4 AOÛT
ARNAUD JEAN 36e INF. 29 SEP.
NEUVILLE LOUIS 50e INF. 4 OCT.
FAYET LOUIS 74e INF. 21 OCT.
DISCHAMP BENOIT 5e INF. COL 14 OCT.
BARODY MARIUS 346e INF. 24 SEP.
LAROCHE JEAN 301e R.I.T. 21 OCT.
DUBOURGNOUX CLAUDE 99e R.I.T. 28 MAI
ANNÉE 1916
FAYET EUGÈNE 16e INF. 23 MARS
DEROSSIS ALEXANDRE 16e INF. 18 MARS
MENADIER PIERRE 216e INF. 15 AVR.
GROISNE ADRIEN 326e INF. 7 MAI
MAYOUX ANTONIN 86e INF. 11 MARS
BOURDELLES JEAN 30e B.C.A. 20 JUIL.
PUISSANT JULES, 104e ART. 11 AVRIL 1923
EBAUPIN MATHIEU B1er DIV. 27 JANV. 1924
1939 1945
VERDIER Jean François Régis Caporal-Chef 13e C.O.A., 10 Avril 1940
TAILHANDIER Guillaume Francisque 92e R.I., 26 Mai 1940
FAYET Marcel 60e R.I. 29 Mai 1940
FAYET Jean Antoine 60e R.I. 7 Juin 1940
PELLET François Joseph Eugène 16e R.A.D. disparu 30 Mai 1940

ANNÉE 1916 (SUITE)
VOILHES BENOIT SERG. 86e INF. 16 JUIL.
GORGE ANTOINE 359e INF. 21 JUIN
BECHERIE EUGENE 70e B.C.A. 13 AOÛT
PASSARET DENIS 166e INF. 8 SEP.
BOSMET JOSEPH 121e INF. 9 SEP.
BOURDELLES ANTOINE 70e B.C.A. 25 SEP.
OBENICHE ANTOINE SERG. 321e INF. 23 OCT.
OBENICHE JEAN SERG. 321e INF. 15 DEC.
PUISSOCHET ANTOINE 308e INF. 7 NOV.
BIOUGNE ANTOINE 158e INF. 20 JUIN
POURRAT CLAUDIUS 298e INF. 7 NOV.
PUISSANT SEBASTIEN 305e INF. 9 NOV.
NEUVILLE FRANÇOIS 298e INF. 4 NOV.
ANNÉE 1917
GORCE ANTOINE 16e INF. 16 AVR.
VOISSE FRANÇOIS 75e INF. 20 MAI
PASSARET MATHIEU 92e INF. 22 JUIN
PASSARET JEAN BAPTISTE 23e INF. COL. 5 DEC.
BIOUGNE P. CAPL 103e T. 15 JUIN 1920
ANNÉE 1918
DESCOTTES AUGUSTE 116e ART. L. 11 FEV.
CHARLAT JEAN-MARIE 7e B.C.P.A. JUIN
NEUVILLE JEAN 53e INF. 14 AOÛT
PELLET BENOIT 70e B.C.A. 18 JUIL.
PILLEYRE ANTOINE 70e B.C.A. 16 AOÛT
FLODIAS ANTOINE 42e INF. 20 SEP.
PUISSANT GASPARD 121e INF. 24 SEP.
BOURNIER ANTOINE 34e INF. 11 OCT.
ROUX LOUIS MICHEL ANNET 100e INF. 11 NOV.
CHARLAT DAMIEN 104e INF. 11 OCT.
PRADAT ANTOINE 34e INF. 19 OCT.
ROCHETTE HENRI 97e INF. 3 MARS
PELLET ANTOINE 7e TRAIN 11 SEP.
PELLET JEAN 9e CUIR. 9 JUIN
ANNÉE 1919
MELIODON JULES 280e INF. 3 JANV.
DE GUERINES HENRI BRIG. 3e CH. CH. 23 MARS
LAVIGNE JEAN 53e ART. 27 JANV.
PELLET VICTOR 46e TER. 25 AVRIL
TAILLANDIER MARIUS 305e INF. 10 OCT. 1920
DEROSSIS MARIUS 110e ART-L. 22 JANV. 1926
BOSMET FRANÇOIS 12e B.C.A. 13 JUIN 1926

DISPARUS
FAUCHER JEAN 16e INF. 21 AOÛT 1914
LACOMBE FRANÇOIS 86e INF. 14 AOÛT 1914
GUICHARD JEAN-BAPTISTE 86e INF. 20 AOÛT 1914
MONTCRIOL JEAN 92e INF. 14 NOV. 1914
POURRAT ALFRED 14e B.C.A. 25 SEP 1914
BOURDELLES JOSEPH 92e INF 22 DÉC. 1914
MATHIAS PIERRE 13e B.C.A. 10 JUIL. 1915
PUISSOCHET ALFRED SERG. 27e B.C.A. 19 AOUT 1915
BOUDAL JEAN-MARIE 92e INF 10 MARS 1916
VOILHES JEAN-MARIE 14e B.C.A 28 SEPT. 1916
CHARLAT ANTOINE 48e INF 4 MAI 1917
DESGOUTTES DENIS 116e INF. 10 AOUT 1917
PELLET FRANÇOIS 52e INF 4 MAI 1918
DAUPHANT ANTOINE 5e INF. COL. SEPT. 1914
COMITÉ D'ÉRECTION
M. MONTCRIOL MAIRE. J B. FERRY CURÉ.
J. LACOMBE ADJOINT. A. DE GUERINES.
A. MAJEUNE. C. VOISSE. J. PELLET
A. BOY. A. FOURNIER.
J. CHARLAT ENTR

- 1914 -

| | | |
|---|---|---|
| FAYET Ant. | 23 ans | 16 Août |
| CHARLAT Jean | | 19 " |
| FAUCHER Jean | 24 ans | 21 " |
| DUTHEIL Jacques | 25 ans | 4 Sept. |
| CHANTELOUBE Franç | 24 ans | 6 " |
| GORGE Antoine | | 8 " |
| DISSARD Ant. | | 16 " |
| VACHERON Victor | 34 ans | 20 " |
| GOUTTEBEL Eug. | 26 ans | 23 " |
| POURRAT Alfred | 24 ans | 25 " |
| DAUPHANT Ant. | 32 ans | 28 " |
| PUISSOCHET Jean | 23 ans | 12 Oct. |
| GOUTTEBEL Ant-M. | 24 ans | 24 " |
| CHANTELOUBE J-M. | 33 ans | 11 Nov. |
| MORTERIOL Jean | 32 ans | 14 " |
| MORANGE Simon | | 18 " |
| GUIGHARD Franç. | | 28 " |
| BOURDELLE Joseph | | 22 Déc. |

- 1915 -

| | | |
|---|---|---|
| RUSSIAS Victor | 35 ans | 11 Mars |
| POURRAT Pierre | 40 ans | 15 " |
| GUIGHARD Jean | | 19 " |
| PUISSANT Ant. | | 2 Mai |
| CHARLAT Franç. | 33 ans | 9 " |

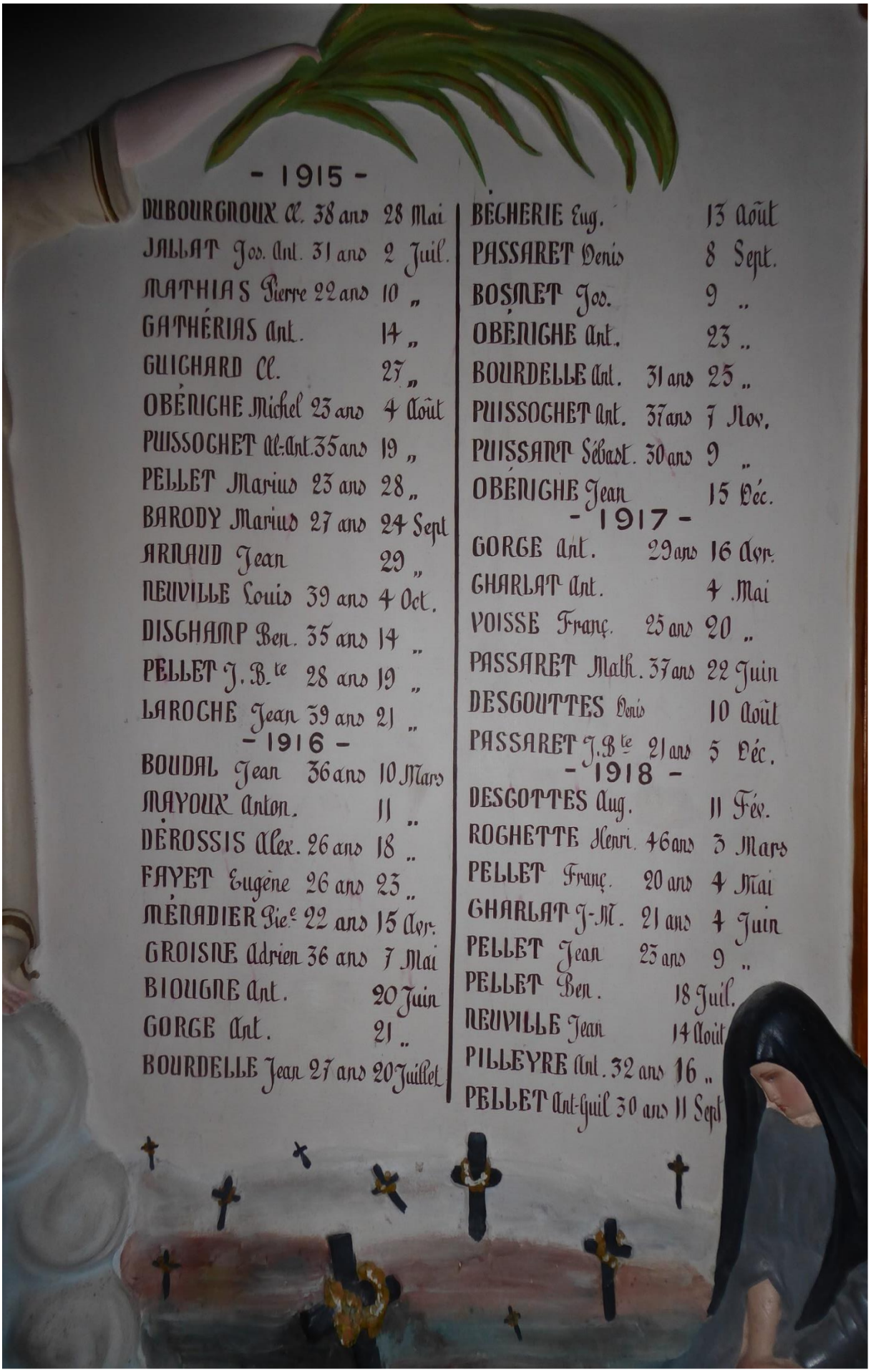

- 1915 -

DUBOURGNOUX Cl. 38 ans 28 Mai
JALLAT Jos. Ant. 31 ans 2 Juil.
MATHIAS Pierre 22 ans 10 „
GATHÉRIAS Ant. 14 „
GUICHARD Cl. 27 „
OBÉNICHE Michel 23 ans 4 Août
PUISSOCHET Al-Ant. 35 ans 19 „
PELLET Marius 23 ans 28 „
BARODY Marius 27 ans 24 Sept
ARNAUD Jean 29 „
NEUVILLE Louis 39 ans 4 Oct.
DISCHAMP Ben. 35 ans 14 „
PELLET J. B.te 28 ans 19 „
LAROCHE Jean 39 ans 21 „

- 1916 -

BOUDAL Jean 36 ans 10 Mars
MAYOUX Anton. 11 „
DÉROSSIS Alex. 26 ans 18 „
FAYET Eugène 26 ans 23 „
MÉNADIER Pie.e 22 ans 15 Avr.
GROISNE Adrien 36 ans 7 Mai
BIOUGNE Ant. 20 Juin
GORGE Ant. 21 „
BOURDELLE Jean 27 ans 20 Juillet
BÉCHERIE Eug. 13 Août
PASSARET Denis 8 Sept.
BOSMET Jos. 9 „
OBÉNICHE Ant. 23 „
BOURDELLE Ant. 31 ans 25 „
PUISSOCHET Ant. 37 ans 7 Nov.
PUISSART Sébast. 30 ans 9 „
OBÉNICHE Jean 15 Déc.

- 1917 -

GORGE Ant. 29 ans 16 Avr.
CHARLAT Ant. 4 Mai
VOISSE Franç. 25 ans 20 „
PASSARET Math. 37 ans 22 Juin
DESGOUTTES Denis 10 Août
PASSARET J.B.te 21 ans 5 Déc.

- 1918 -

DESGOTTES Aug. 11 Fév.
ROCHETTE Henri 46 ans 3 Mars
PELLET Franç. 20 ans 4 Mai
CHARLAT J-M. 21 ans 4 Juin
PELLET Jean 23 ans 9 „
PELLET Ben. 18 Juil.
NEUVILLE Jean 14 Août
PILLEYRE Ant. 32 ans 16 „
PELLET Ant-Juil 30 ans 11 Sept

- 1918 -

| | | |
|---|---|---|
| FLODIAS Ant. | 20 ans | 20 Sept. |
| PUISSANT Gasp. | | 23 .. |
| BOURNIER Ant. | 25 ans | 11 Oct. |
| CHARLAT Lam. | 38 ans | 11 .. |
| PRADAT Ant. | 35 ans | 19 .. |
| ROUX Louis-M. | 25 ans | 11 Nov. |

- 1919 -

| | | |
|---|---|---|
| MÉLIODON Jules | 38 ans | 3 Janv. |
| LAVIGNE Jean | 47 ans | 27 .. |
| DE GUÉRINES Henri | 22 ans | 23 Mars |

- 1920 - 1925 -

| | | |
|---|---|---|
| PELLET Victor | 46 ans | 25 Avr. 20 |
| BIOUGNE Pierre | 49 ans | 15 Juin 20 |
| TAILLANDIER M. | 33 ans | 10 Oct. 20 |
| PUISSANT Ant. | 36 ans | 11 Avr. 23 |
| EBBAUPIN Math. | 42 ans | 27 Janv. 24 |
| JALLAT Joseph | 43 ans | 20 Mars 24 |
| BOY Joseph | 40 ans | 9 Août 25 |
| LAFARGE J.M | 31 ans | 8 Sept 24 |
| BOSMET Franç. | 35 ans | 13 Juin 26 |

- 1939 - 1945 -

| | | |
|---|---|---|
| VERDIER Franç. | 40 ans | 10 Avr. 40 |
| TAILHANDIER Guil. | 25 ans | 26 Mai 40 |
| FAYET Marcel | 22 ans | 29 Mai 40 |
| FAYET Jean | 21 ans | 7 Juin 40 |
| PELLET Eugène | 29 ans | 30 Mai 40 |

C’est ainsi que 99 hommes de notre pays perdront la vie souvent dans d’atroces souffrances !

Durant cette terrible guerre, les femmes, ont comme toujours dans les épreuves, montrer leur courage, leur pugnacité et leur sens de l’entraide.

Grâce à cette entraide les travaux des champs sont tant bien que mal effectués, et assurent les ressources vivrières et fourragères.

De plus, pour les soins des blessés sur le front, ces femmes fabriquent de la charpie qui sera collectée par les services de santé des armées

Après 4 ans de séparations, de souffrances des soldats, des épouses, des mères, des enfants, arrivent l’Armistice et ce qu’on appelle la victoire ! Quelle victoire, que cette boucherie qui fit 10 millions de morts en Europe !

Mais néanmoins, le 11 novembre 1918, vers 11 heures, les habitants de TOURS apprennent la nouvelle tant attendue ; la guerre est finie.

Ce fut dans notre village une véritable liesse. Les gens chantaient, dansaient, s’embrassaient et les bonnes bouteilles sortaient de toutes les caves.

Pendant une semaine, les plus jeunes se sont relayés dans le clocher pour sonner les cloches. Une des cloches ayant été tellement sonnée se fêla et ne fut jamais réparée.

Ces jeunes gens dansaient tellement autour des cloches que des anciens rapportent que le plancher du trébuchet des cloches céda et qu’il dut être refait !

La guerre est finie et la vie économique et sociale de TOURS va reprendre ses droits et à partir des archives de la Mairie, on peut suivre cette vie qui renaît avec le souvenir de l’épreuve.

Le 10 septembre 1919, lors du Conseil Municipal, la construction d’un Monument de souvenir des soldats de TOURS « Morts pour la France » est voté. Celui-ci sera érigé au milieu du cimetière. C’est encore à ses pieds que lors des fêtes commémoratives, les habitants de TOURS se recueillent.

Le 10 décembre 1919 est finalisée l’élection du nouveau maire. Mr Michel MONTCRIOL recueille 15 voix et Mr Jean LACOMBE une. Mr MONTCRIOL est donc Maire et Mr LACOMBE est élu à l’unanimité 1er adjoint.

Le 24 décembre 1919, une classe de l’école publique de filles est transformée en maternelle pour les petits, garçons et filles.

En fait, l’exposé du Maire était clair.

L’école publique ne possédant ni très petite maternelle (Asile), ni maternelle (Classe enfantine), les parents voulant confier leurs tout-petits étaient contraints de les confier à l’école privée, où ils recevaient un enseignement catholique, ne faisant pas l’unanimité. Voilà donc la date de création de la 1ère maternelle mixte et laïque de notre village.

Le 1er février 1920, le Conseil Municipal confirme la construction du Monument aux morts au milieu du cimetière.

C’est le 03 octobre 1920 que la maison FAURE-BONJEAN est acquise par la municipalité pour abriter le bureau de poste.

Le 12 juin 1921, après négociations avec Mr Jean CHARLAT, entrepreneur de maçonnerie, le Maire soumet à l’approbation du Conseil, la décision de confier la construction du Monument aux morts à cet artisan. Après étude du devis présenté par l’architecte, le Conseil donne son approbation à l’unanimité.

C'est en 1921 que le bourg de TOURS a été électrifié. A cette occasion, le député-maire de Clermont-Ferrand, Mr Philippe MARCOMBES, se rend à TOURS, et par la même occasion, inaugure le Monument aux Morts.

Ces deux inaugurations se finiront par un grand banquet qui se déroule chez Mr PELLET, et l'illumination du bourg à la nuit tombée.

Pour cette grande fête, le Conseil Municipal avait voté un budget de 1.500 Francs.

Le 15 janvier 1922, le Maire expose la nécessité de transférer les bureaux de la mairie situés dans l'école de garçons, vers un endroit plus central. La réflexion est lancée…

Le 02 juillet 1922, le Conseil Municipal décide que le bourg fêtera cette année le 14 juillet. A ce titre, un budget de 400 Francs est voté.

Cette fête se déroulera le dimanche 15 juillet et les 400 Francs seront destinés au feu d'artifice.

Mr MIOLANE, instituteur, Mr MONTCRIOL, Maire, Mr LACOMBE, 1er adjoint, Mr CHARLAT, conseiller municipal, Mr GORCE, notaire, Mr MONNIER, instituteur, Mr FAURE, négociant, Mr LACOMBE Pierre, négociant, formeront le comité d'organisation de cette fête et seront chargés de la commande du feu d'artifice.

Un banquet sera organisé et chaque participant devra s'acquitter de la somme de 10 Francs.

Dans un souci d'équité, un tirage au sort sera établi pour choisir l'aubergiste qui servira ce banquet. MM GIRARD-GOUTTEBEL, VAISSON, MONTCRIOL, GOUTTEBEL, PELLET, DALEIGRE, GUIMOYAS, participeront au tirage au sort et cette année, le banquet sera servi par Mr GIRARD-GOUTTEBEL.

La municipalité précise qu'aucune personnalité politique ne sera invitée !

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 27 juillet 1924, décision est prise de demander à Mr ROURE, horloger mécanicien de Clermont-Ferrand, de présenter son projet d'installation d'une horloge dans le clocher de l'église. Le devis s'élève à 8500 Francs.

Le 21 septembre 1924, le Conseil Municipal décide de faire placer 3 cadrans d'horloge supplémentaires. Mr ROURRE annonce un devis de 1000 Francs.

Le 14 décembre 1924, le Conseil débat sur la lettre de l'inspecteur de l'enseignement primaire qui propose la suppression du poste d'adjoint à la direction de l'école de garçons.

A cette date, le nombre d'élèves était de 52 et devait s'augmenter de 3 garçons supplémentaires dans l'année. Ces 3 garçons âgés de 7 ans, et étant dans une classe enfantine de l'école privée, rejoindront une classe de l'école laïque à la prochaine rentrée.

A cette époque l'effectif des classes est fixé à 30 élèves, et le Conseil s'oppose à la suppression du poste évoquée.

Dans les années 1914-1915-1916-1917 et 1918, la moyenne des naissances a été de 8 enfants, alors « qu'en temps normal », elle est de 20 et sera supérieure dans les années suivantes.

On voit que déjà à cette époque les inspecteurs exigeaient des suppressions de postes, quelquefois imposés sur une analyse courte sans présager de l'avenir ! Un casse-tête pour les maires !

En cette année 1924, la population de TOURS était de 1400 habitants. Rappelons-nous ; en 1914, elle était de 2000 habitants.

C'est en 1925 qu'ont lieu de nouvelles élections municipales. Les élus sont MM Antoine FOURNIER, Michel MONTCRIOL, Pierre MAYOUX, Pierre TAILHANDIER, Antoine PELLET, Etienne GUILLAUMONT, Jean LACOMBE, Jean DISCHAMP, François FOURNIOUX, Benoît MONTCTRIOL, Antoine LACOMBE, Pierre LACOMBE, Jean-Marie PELLET, Joseph BOUDELLE, Jean CHARLAT. Mr Michel MONTCRIOL est élu Maire et Mr Jean LACOMBE est élu 1er adjoint.

Lors du Conseil Municipal du 10 janvier 1926, est décidé la création d'une 2éme classe enfantine mixte.

C'est également en 1926 que la réfection de la toiture du presbytère (cure) est engagée.

Le goudronnage de la rue principale du bourg sera également réalisé cette année-là pour la somme de 1000 Francs.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 17 juillet 1927, un budget de 500 Francs est voté pour le tir d'un feu d'artifice le 11 novembre 1927 ou le dimanche suivant cette date. En effet, cette année, aucun feu d'artifice n'a été tiré le 14 juillet.

A la réunion du Conseil Municipal du 21 août 1927, lecture est faite d'une lettre de Mr l'Abbé GOUTTETOQUET datée du 05 août 1927 informant que le 4 septembre prochain, l'évêque de Clermont se rendra à TOURS pour bénir 3 cloches.

L'Abbé GOUTTETOQUET invite le Maire et le Conseil à cette cérémonie qui sera, dit-il, une fête paroissiale et communale, et assure leur avoir réservé des places dans le chœur.

Le curé continue sa lettre ainsi : « j'en profite pour vous prier de donner des ordres afin que le dimanche suivant 11 septembre, jour de la fête patronale de TOURS, un passage convenable soit laissé sur la place de l'église pour la procession habituelle. L'année dernière, il était un peu trop étroit ».

Il continue : « d'autre-part, veuillez me permettre de vous exprimer la surprise de ce que, par une délibération rendue publique et signée de 14 d'entre vous, vous m'ayez attribué des propos que je n'ai pas tenus en chaire, du moins dans les termes et dans le sens que l'on me prête. Il aurait été plus simple sinon plus correct de me demander des explications s'il était nécessaire. Vous auriez vu que vous aviez été renseigné d'une façon inexacte et tendancieuse. »

Il ajoute : « le curé de TOURS peut avoir des défauts, mais il vous est dévoué. Depuis 2 ans, il a dépensé pour la restauration de l'église et du presbytère, 26.000 Francs, dont 10.000 de sa poche. Il va encore dépenser 20.000 Francs pour les cloches. Il a droit, sinon à la reconnaissance, du moins à la politesse et à des égards. Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de tout mon dévouement. Signé Abbé GOUTTETOQUET, licencié en Lettres, licencié en Histoire, curé de TOURS. »

Ce courrier concerné un litige à propos d'une cloche démontée sur ordre du curé de TOURS ; la fameuse cloche fêlée le jour de l'Armistice.

Ainsi fut la réponse du Conseil Municipal avec de nombreuses ratures qui figure au registre des délibérations : « Monsieur le curé de TOURS, nous sommes très sensibles à votre aimable invitation relative à la fête religieuse donnée à l'occasion du baptême des cloches, mais respectueux de toutes les opinions, nous croyons en nos fonctions d'administrateurs de la commune .Nous avons été désagréablement surpris de ce que sans avertissement et sans autorisation préalable de l'assemblée municipale, vous eussiez démoli l'ancienne cloche et nous proposiez d'en installer d'autres. Le Conseil Municipal de TOURS avait droit de donner son avis sur des réparations qui l'intéressent exclusivement. Veuillez agréer, Monsieur le curé, l'assurance de notre parfaite considération. »

Le 08 décembre 1927, le Conseil décide la restauration du Monument aux morts. En fait, les noms des soldats morts au combat sont devenus illisibles. C'est à Mr CHABRIER, entrepreneur à Ambert, qu'on demande un devis pour la restauration des gravures et la fabrication d'une plaque commémorative où seront inscrits les noms des 7 sapeurs-pompiers morts pour la France. Cette plaque devra être installée dans la mairie. Sur une autre plaque seront gravés les noms des conseillers municipaux en exercice au moment de la déclaration de la guerre en 1914, et Morts pour la France.

Lors des élections de 1929 ont été élus MM TAILHANDIER, FOURNIER, Michel MONTCRIOL, Gaspard MAYOUX, DISCHAMP, Antoine PELLET, GUILLAUMONT, Pierre LACOMBE, Denis MOREL, Antoine LACOMBE, Benoît MONTCRIOL, François FOURNIOUX, Jean-Marie PELLET, Joseph BOURDELLE, Jean LACOMBE, Jean CHARLAT.

Election du Maire : Mr Michel MONTCRIOL 13 voix, Mr Pierre TAILHANDIER 1 voix, Mr Pierre LACOMBE 1 voix.

Election du 1er adjoint : Mr Denis MOREL 12 voix, Mr Jean LACOMBE 3 voix.

A la séance du Conseil Municipal du 25 décembre 1929, Mr DARTEYRE, président de l'Union national des combattants, responsable du Monument aux morts, fait savoir que Mr SUGERE, entrepreneur de

maçonnerie à la Masse d'Ambert, accepte de repeindre les lettres en passant une couleur ocre. Le coût sera de 0.30 Franc par lettre. En outre, il restaurera gratuitement la statue qui couronne le monument.

Les années 20 sont terminées par un Conseil Municipal le jour de Noël !

A notre prochain rendez-vous, nous découvrirons notre village des années 30.

Jean-Michel FROUART

**********

# France Services et Maison de Services : qu'est-ce que c'est ?

Les lieux labellisés *France Services* et les Maisons de Services ont pour objet d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services, en milieu rural et urbain, pour tous les publics. Elles offrent la possibilité d'avoir accès, en un même lieu, à différentes informations et prestations facilitatrices de la vie quotidienne des usagers. Ces structures répondent ainsi à des missions variées : **emploi**, **social/santé**, **logement/habitat**, **accompagnement de porteurs de projet, vie associative**, etc.

Ces lieux sont donc **des structures d'accueil de proximité, polyvalentes,** qui ont principalement pour mission :

- l'accueil, l'information et l'orientation du public ;
- l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives ;
- l'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en ligne des administrations ou organismes publics partenaires (tels la CAF, la CPAM, Pôle emploi, la CARSAT, la MSA, etc.) ;
- la mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires de la Maison de services en question ;
- l'identification des situations individuelles qui nécessitent d'être portées à la connaissance des opérateurs partenaires de votre Maison de Services ou espace France Services ;
- d'offrir un point d'accès à internet pour faciliter les démarches administratives des usagers ;
- de proposer un espace reprographie/impression afin de rendre plus aisées les démarches administratives ;
- d'accompagner l'appropriation des usages numériques.
- l'accueil, l'information et l'orientation du public ;
- l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives ;
- l'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en ligne des administrations ou organismes publics partenaires (tels la CAF, la CPAM, Pôle emploi, la CARSAT, la MSA, etc.) ;
- la mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires de la Maison de services en question ;

- l'identification des situations individuelles qui nécessitent d'être portées à la connaissance des opérateurs partenaires de votre Maison de Services ou espace France Services ;
- d'offrir un point d'accès à internet pour faciliter les démarches administratives des usagers ;
- de proposer un espace reprographie/impression afin de rendre plus aisées les démarches administratives ;
- d'accompagner l'appropriation des usages numériques.

**Espace France Services de Cunlhat**
8 Grande Rue, 63590 CUNLHAT

Tél. 04 73 72 39 40
msap.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

Ouverture : lundi, jeudi et vendredi 9h-12h et 14h-17h / mardi 9h-12h et 13h30-17h / mercredi 8h30-12h et 14h-17h

**Les permanences / rendez-vous :**

- Assistante sociale sur rendez-vous au 04 73 82 55 20
- Mission locale sur rendez-vous au 04 73 82 05 88, 2ème mardi du mois
- Caisse primaire d'assurance Maladie (CPAM), sans rendez-vous, en visio-conférence sur les horaires d'ouverture de la structure
- Habitat (aides pour la rénovation) sans rendez-vous, 2ème mardi du mois 9h-12h
- OPAH-RU sans rendez-vous, 2ème mardi du mois 10h-13h
- Défenseur des droits : avec ou sans rendez-vous, 4ème mercredi du mois 14h-17h
- Conciliateur de justice (contacter l'Espace France services)
- Centre des impôts (contacter l'Espace France services)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

# LES URGENCES C'EST PAS UNE EVIDENCE

- Renouvellement d'ordonnance
- Douleur au genou après une chute
- Infection bénigne...

**CERTAINES SITUATIONS NE JUSTIFIENT EN RIEN DE SE RENDRE AUX URGENCES.**

Just Happiness

## MES RÉFLEXES
avant de me déplacer

1 Je prends conseil auprès de **MON MÉDECIN** ou de **MON PHARMACIEN**

2 Je trouve un lieu de **CONSULTATION SANS RENDEZ-VOUS**

3 J'appelle **LE 15**

auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

# INFOS PRATIQUES

**Mairie Tours-sur-Meymont :**
Tél 04.73.70.87.10
Email : mairie.tours.sur.meymont@orange.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 - le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 11h

**Agence postale dans les locaux de la Mairie de Tours-sur-Meymont** : 04.73.70.87.00
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et le 1er et 3ème samedi de chaque mois de 9h à 11h

**Dépôt « Le Pain de St-Géraud » en face de la halle (ex médiathèque)** 04.73.19.36.97
Ouverture du mardi au samedi de 7h30 à 12h et dimanche de 7h45 à 12h

**Permanences assurées dans locaux ancienne communauté communes Cunlhat (MSAP : maison de services) :**

- **Travailleurs sociaux (assistantes sociales) de la circonscription d'Ambert** 04.73.82.55.20

Tous les mercredis matin de 8h45 à 12h30 sur rendez-vous

- **CPAM** 04 73 72 39 40

Tous les mercredis matin de 8h30 à 11h30
Permanences dans la Maison de Service au Public - 8 Grande rue à Cunlhat

- **Aides à la réhabilitation**

Xavier OLAGNIER 04.73.42.30.75 - 07.60.31.41.34
Permanences tous les 2ème mardis matin du mois à Cunlhat ou tous les jeudis matin (9h-12h) à Ambert (Guichet Commerce Habitat rue de Goye)

- **Mission locale d'Ambert** 04.73.82.05.88 Tous les seconds mardis de 13h30 à 17h sur rendez-vous
- **ADMR** sur rendez-vous au 04.73.72.92.79
- **Relais Santé :** se renseigner auprès de la Maison de services au Public **MSAP** 8 Grande Rue - 63590 CUNLHAT au 04 73 72 39 40

msap.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr
Ouverture : mardi 9h-12h et 13h30-17h, mercredi 8h30-12h et 14h-17h, jeudi 9h-12h et 14h-17h, vendredi 9h-12h et 14h-17h
Pendant l'été : samedi 9h30-12h30 et 13h30-17h30 et dimanche 10h-12h30

**Déchèterie de Cunlhat** : 04.73.72.31.88
Ouverture tous les matins de 8h30 à 12h et les après-midis de 13h30 à 17h30 (fermé dimanche, lundi et mercredi après-midi)

**Gendarmerie** : 04.73.68.40.14
Permanence à St-Dier-d'Auvergne : mardi après-midi de 14h à 18h

**Portage des repas à domicile :**
S'adresser à l'EHPAD de Cunlhat Tél 04.73.72.70.00

**Ostéopathe à Cunlhat**
Amélie JARROUX - Tél 06.99.77.86.76
**Infirmières à Cunlhat**
Chloé RAICHVARG et Agnès LAPLUME
04.73.16.08.47 - 06.58.10.43.19
Marie-Hélène ZANELLA - 04.73.72.31.97
Béatrice CHASTEL - 06.85.75.56.20
Cécile MOSNIER - 04.73.72.28.82 - 06.69.72.35.76

**Cabinet Kinésithérapeutes à Cunlhat**
BOXUS Frédéric - PECHON Marc et PRAT - DOUANE Kasia - 09.77.67.29.12

**Médecins**
*Cunlhat* :
Dr Corinne BOISARD et Bruno FOLLANFANT 04.73.72.23.96
Dr Éric DUBOIS - 04.73.72.20.38 (mardi et mercredi)
Dr Rémi FOUSSAT - 09.78.80.19.26 (lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h-12h et 13h30-19h et jeudi 8h-14h)
*St Dier d'Auvergne* :
Dr Gilles BERLANDI - 04.73.70.81.87
*Augerolles* :
Dr Véronique BERTRAND-JAROUSSE 04.73.53.50.05

**Pharmacies**
*Cunlhat :*
Maud SOUTRENON - 04.73.72.20.12
*St Dier d'Auvergne* :
FOURIS et GACHON - 04.73.70.80.66
*Olliergues* :
GAGNAIRE - 04.73.95.50.24
*St Amant Roche Savine* :
ZIMMER - 04.73.95.70.38
*Augerolles* :
PIEROTTI - 04.73.53.52.89

**SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et en situation de handicap) Cunlhat :**
4 Quartier Lamothe - Centre social
Tél 04.73.72.70.08 - Fax 04.73.72.29.71
E-mail : ssiadcunlhat@ehpadmillesourires.fr

**Orthoptiste Cunlhat** Mathilde PIETTE 07.52.07.62.62

**Orthophoniste Cunlhat** Lorraine MAËS 06.08.18.31.94

**Psychologue Cunlhat** Martine CRUZ-MOULIN 07.85.71.99.68

**Taxis (*transports médicaux et mobi-plus)***
*Tours sur Meymont* :
AMANDINE TAXI ET TRANSPORTS 06.25.69.59.36
MANU TAXI - 06.76.01.91.71

**Pièces d'identités en ligne :** prise de rendez-vous sur **www.cunlhat.fr**

APPELS D'URGENCE :SAMU 15 – POMPIERS 18 – GENDARMERIE17